

Programme d'accompagnement : Supervision d'activité
--

Public : professionnel-les en individuel ou en équipe

Capacité : 10

Pré-requis : aucun

Intervenant-e : Superviseur selon domaine

Qu'est-ce que la supervision :

La supervision s'adresse à des personnes, des groupes ou des équipes et aspire à développer le positionnement, l'engagement et les responsabilités professionnelles dans leur métier.

Le superviseur apporte un regard extérieur permettant d'analyser le travail et d'ouvrir des voies d'amélioration.

Ces interventions permettront diversement :

- *Une analyse approfondie des situations vécues.*
- *Le questionnement des valeurs*
- *La mise en conscience des obstacles et des freins.*
- *L'expression des **non-dits**.*
- *La mobilisation des ressources individuelles, collectives, institutionnelles...*
- *Une plus grande compréhension des **logiques institutionnelles** et leurs enjeux systémiques, politiques, financiers, organisationnels, relationnels, opérationnels...*
- *La conciliation des intérêts individuels, collectifs et institutionnels*
- *Une **Professionnalisation** de l'activité*

Séances :

Durée : 1 à 2h

Nous vous conseillons un rythme d'une séance par mois à aménager en fonction de la situation